



EUROPE 1

LOUIS SCHWEITZER – Le 16/04/2006 – 09 :06

DONAT VIDAL-REVEL

Bonjour LOUIS SCHWEITZER.

LOUIS SCHWEITZER

Bonjour.

DONAT VIDAL-REVEL

Vous nous parlez ce matin des médecins qui ont un diplôme obtenu à l'étranger, et qui exercent dans les hôpitaux en France.

LOUIS SCHWEITZER

Oui, ce sont des médecins hospitaliers qui exercent en France, mais qui ont obtenu leur diplôme dans un pays n'appartenant pas à la Communauté européenne. Ils peuvent être étrangers ou dans certains cas Français. La situation de ces praticiens a fait l'objet de réclamations, et la HALDE s'est prononcée. Ces praticiens assurent le plus souvent, au sein des hôpitaux publics, les mêmes fonctions et responsabilités que leurs collègues qui ont obtenu leur diplôme dans l'Union européenne. Nos auditeurs le savent bien, lorsqu'on se rend dans un hôpital – et surtout aux urgences – ce sont bien souvent des médecins étrangers qui sont présents, y compris la nuit et le week-end. Ils ne peuvent pourtant se prévaloir du titre de médecin, ni s'inscrire à l'Ordre, ni exercer un secteur libéral, ni accéder au grade de praticien hospitalier. Ils contribuent à l'exercice de la médecine, mais seulement en tant qu'agents contractuels et sous la responsabilité théorique d'un confrère. Ces recrutements de praticiens, à titre extracommunautaire, sont liés à l'insuffisance du nombre de médecins formés en France.

DONAT VIDAL-REVEL

Alors question : est-ce que c'est une discrimination ?

LOUIS SCHWEITZER

Oui parce qu'on exploite leur absence de statut, alors même que leurs responsabilités concrètes sont identiques à celles des autres médecins, et donc la discrimination à leur égard trouve là sa source. Celle-ci s'opère à raison de l'origine dans l'accès à l'emploi et dans l'emploi.

DONAT VIDAL-REVEL

Alors qu'avez-vous fait comme recommandation ?

LOUIS SCHWEITZER

La HALDE a demandé au gouvernement de lui indiquer, dans un délai de 4 mois, les mesures qu'il entend prendre pour mettre fin aux différentes inégalités de traitement dont ces médecins sont l'objet, en tenant compte des responsabilités réelles qu'ils exercent par des procédures de validation des compétences effectivement acquises par eux.

DONAT VIDAL-REVEL

Combien avez-vous fait de recommandations ?

LOUIS SCHWEITZER

64 délibérations du Collège comportent une recommandation aux pouvoirs publics ou à des entreprises pour qu'ils améliorent leur

Date: 16/04/2006

OJD:

Page: 1

Edition:(FRA) POLITIQUE ...

Suppl.:

Rubrique:

Europe 1

fonctionnement interne. Nous en rendrons compte dans le rapport annuel de la HALDE, qui sera remis au président de la République, au Parlement et au Premier ministre au cours du mois de mai.

DONAT VIDAL-REVEL

Les réclamations peuvent être adressées, je vous le rappelle, à la HALDE, 11 rue Saint-Georges à Paris, dans le 9^{ème} arrondissement. Merci LOUIS SCHWEITZER. FIN{